

# Un congé paternité féministe

Par Blandine GROSJEAN(<http://www.liberation.fr/auteur/5369-blandine-grosjean>) — 11 juin 2001 à 01:12

## La conférence de la Famille accorde deux semaines aux jeunes pères.

La conférence de la Famille, qui se tient aujourd'hui à Matignon, célèbre la fête des Pères avec six jours d'avance: le «congé paternité» va être porté à deux semaines. Ou plus exactement, à sept jours ouvrables en plus des trois jours déjà accordés par le code du travail aux hommes «quand survient une naissance dans le foyer».

Ce rallongement du congé paternité est la mesure choc de cette nouvelle conférence de la Famille. Lionel Jospin a tranché mercredi soir, après bien des hésitations au sein de son cabinet et de fortes résistances du ministère des Finances. Alors que l'an dernier, on donnait le chantier de l'autonomie des jeunes adultes comme prioritaire, la question paternelle est devenue, au fil des mois, une urgence politique. Jeudi, l'Assemblée examinera une réforme de l'autorité parentale, mais le gouvernement ne pouvait pas limiter sa revalorisation du rôle du père à la gestion des séparations familiales. L'allongement du congé paternité s'inscrit dans un projet de parité homme-femme et de conciliation vie familiale-vie professionnelle.

Idéologique. Cet aspect «de gauche» et «féministe» a emporté la conviction du Premier ministre. En janvier, devant les secrétaires de section du PS, puis le 3 mai lors d'un colloque organisé dans son ministère de la Famille, Ségolène Royal avait posé ses marques: «Ce congé paternité va provoquer des évolutions en profondeur des comportements et conforter la constitution de la famille. On sort des schémas traditionnels qui pénalisent les hommes comme les femmes. On revalorise la paternité sans en rabattre sur les droits des femmes.» La ministre déléguée avait fait forte impression sur les cadres du PS: ils avaient trouvé matière idéologique pour se démarquer du RPR qui proposait, lui, l'instauration d'un congé paternité, mais aussi une allocation familiale dès le premier enfant, «quel que soit le revenu de la famille».

En tout cas, le projet est bien reçu: selon un sondage (1) commandé par les services de la ministre déléguée, 73 % des Français approuvent ce congé paternité qui ne sera certes pas obligatoire. Il devrait concerner près de 40 % des pères, si l'on se réfère à l'usage que font les pays scandinaves de ce droit. Ségolène Royal estime son coût annuel à 700 millions de francs: il sera financé par la branche famille de la Sécurité sociale. La mesure sera effective début 2002, soit par le biais d'une loi, votée à l'automne lors du projet sur le financement de la Sécurité sociale, soit par le biais d'un amendement inclus dans la proposition de loi sur l'autorité parentale.

Le plan «paternité» du gouvernement ne s'arrête pas là. Puisqu'il ne s'agit pas seulement de «défendre» des pères dont la fonction est fragilisée après une séparation (plus de 80 % des enfants sont confiés à la mère), Ségolène Royal a imaginé plusieurs mesures pour «responsabiliser les pères sur l'importance de leur rôle auprès de leurs enfants». Il faut se rappeler que 40 % des séparations surviennent dans la première année de l'enfant et, chaque année, 20 000 nouveau-nés ne sont pas reconnus par leur père. Un «livret de paternité» (le pendant du livret de maternité délivré aux mères à la naissance) sera distribué à l'automne à tous les pères, lors d'une nouvelle cérémonie de «la déclaration de naissance». Ce document comportera un volet juridique (filiation, transmission du nom, autorité parentale) et des informations sociales. Un décret en cours de préparation transformera l'actuelle démarche de reconnaissance, «souvent effectuée à la sauvette», en cérémonie solennelle devant un agent communal formé spécialement.

Modestes. La charge passionnelle de la question «paternelle» éclipsera aujourd'hui la modestie des autres mesures, en particulier celles prises en faveur des jeunes adultes de 20 à 25 ans sans emploi, qui ne peuvent prétendre au RMI et dont les parents ne touchent plus d'allocations familiales pour eux. Le Premier ministre présentera un dispositif financier pour les aider à accéder à un logement, avec un coup de pouce aux plus défavorisés sous la forme de programmes d'insertion. Enfin, Jospin devrait tirer un bilan positif de la conférence de l'an passée qui s'était fixé deux buts: réformer les aides personnelles au logement (6,5 milliards de francs) et financer les projets de garde collective pour les moins de 3 ans. Objectifs largement remplis, selon le gouvernement.

(1) Réalisé du 22 au 26 mai sur un échantillon national de 1 000 personnes.